

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Entre nous, voisine... : [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217076>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés que les remboursements seront présentés par la poste à fin mars.



## ENTRE NOUS, VOISINE...

**E** songe, Voisine, combien la vie serait belle, si nous savions nous contenter de notre sort !

Ce disant, je mets à part les épreuves réelles, les deuils, la maladie. Mais, cette abstraction faite, il reste une infinité de chagrins puérils, d'ancroches, de « petites bêtes » qui sont, autour de nous, comme les ronces d'une haie. On voudrait avancer et leurs mille petites épines vous accrochent au passage. Elles font comme autant de menues blessures, dont aucune n'est grave, mais qui, dans leur ensemble, font très mal... si mal, parfois, qu'on s'arrête au bord du chemin avant d'avoir atteint le but...

Voisine, nous serions en vérité de bien pauvres et faibles créatures si, en ayant reconnu la puérité — et le danger — nous n'avions pas assez d'énergie pour repousser les entraves que deviennent, si facilement, certaines contrariétés, certains heurts de caractères, certaines manières de prendre les choses ! Car enfin, un plat manqué ne vaut pas la peine qu'on en perde le sourire, une querelle de ménage est vite apaisée, si la femme y met du sien, et je ne vois pas qu'une robe plus ou moins élégante empêche le soleil de briller.

Et si je vous dis ceci, ma chère Voisine, c'est que, précisément, j'ai péché tantôt par mécontentement. Une succession de vétilles m'avait agacé les nerfs. Un peu plus, j'aurais crié au malheur ! Je marchais, le nez dans ma mauvaise humeur, quand j'ai rencontré la vieille marchande de journaux, qui porte, avec son ballot d'imprimés, toute une vie de misère sur ses épaules. Elle était paisible et souriante, assise sur son pliant, à la porte du jardin public. Comme elle est paralysée des jambes, elle plaisante son mal. Elle m'a dit :

— Bonne promenade, Madame, si vous rencontrez les printemps, vous me l'enverrez !

Alors, vous comprenez, devant cette douceur d'âme, j'ai eu un peu honte... honte pour moi et pour toutes celles, si nombreuses, qui ne savent pas profiter de ce qu'elles ont !... Vous pensez que c'est tout simplement là une variante à la fable du savetier et du financier ? Pas tout à fait, mais presque. Que voulez-vous, Voisine, ce qui est vrai est toujours de mise. Et qu'importe, après tout, si nous y découvrons un rayon de cette claire sagesse qui est le sens même de la vie : se satisfaire de son sort.

L'Effeuilleuse.



## LA MAIENTSE A FRIQUET

**L**E caïon sant quemîn lê z'autré dzein. L'en a dâi bouëllu, dâi set, dâi rodze, dâi naï, dâi fougâ, dâi falot, dâi dzoïau, dâi potu; lê z'on s'accordant bein ein menâdo. Lê z'autré sant adé ein tsecagne : on de que l'est quand la trouïe est mau copâie au bein que l'autro est on roncin. L'en a que sant vetu dé rein dau tot et d'autre que portant dâi robe dé sia qu'on derâi dé la lanna.

Lo caïon à Friquet étâi dinse vetu et asse set qu'on coup de pétairu, po cein que tsi Friquet la farna et lê truffié sé subliavont et que, dé tot lo tsautain, lo bêtion n'avâi zu à medzi que dé l'herba et de l'idhie on pou trobliô.

Cein fasâi mau bein dé vèrè cé pourro caïon qu'êtâi tant galé quand Friquet l'a atsetâ que l'avâi batsi : « Maïentse ». Mâ, que dé misères : lê z'orollhie tsaplliaie, la tiua copâie po lo fâiré sagnî quand l'a z'u la grippa dâi caïon qu'on l'âi de lo rodzet et que, ma fâ, lo pourro Maïentse avâi bein risqua de lâi passâ.

Et tsacon desâi dâi dzanllhies sù lo compto dau pourro bougre :

— Dis-vâi, Friquet, t'a eingraissî ta Maïentse avoué dâi z'eimludzo !

— Té faut veindre ton caïon à la Confédérachon po 'na monture dé chassou à tsévu.

Et lo tauipi, la pllie crouïe lingue dau velâdo, desâi que la Maïentse à Friquet étâi bein mî vetya que lhî.

La senanna passâie Friquet qu'ein avâi prau dé toté cliiau z'hïstoïre se de dinse :

— Ah ! vo z'itè asse crouïe qué cein po on pourro caïon : mein vé lo fia !

Mâ, ne faut-te pas que, aû momein dé lo sagnî, lo cordagnî vint à passâ et lâi fâ :

— Atiuta, Friquet, vu té bailli on bon consêt : té faut lo veri de besinguié sù lo trabetsset po que ne pouessé pas passâ eintremî lê bâtons.

Adon, Friquet, qu'ein avâi dza prau ouï, rogne la dierdiette à son caïon et lâi fâ :

— Adieu, ma pourra Maïentse : que t'i beinhîraû ! Té vouaitcè ora fro dé la lingua dâi dzein !

L'onclito Jules d'Yverdon.

**Ouverture de chasse.** — Merveilleux, mon cher, une ouverture de chasse. Le matin, agréable voyage en de confortables wagons ; à midi, déjeuner copieux avec tous les « accessoires » ; l'après-midi, à l'auberge hospitalière, vieux flacons et moult pipées. Au retour, une petite visite chez le marchand de comestibles et l'on rentre chez soi, le fusil en bandoulière, le carnier plein, tout heureux et tout fier. M. C.

**PAS DE DIFFÉRENCE.** — Quelle différence y a-t-il entre la guillotine et le vin ?

— Mais... elle est grande, il me semble.

— Au contraire, il n'y en a pas.

— Comment cela ?

— Parce que l'un et l'autre font perdre la tête.

## COMME ON ÉCRIVAIT JADIS

**U**N de nos fidèles lecteurs à l'amabilité de nous envoyer copie, dans l'espoir que nous la publierions, d'une lettre absolument authentique. Il nous envoie également l'original, pour dissiper tous nos soupçons. Cette lettre, que voici, est vraiment caractéristique ; elle est bien dans la note du temps où elle a été écrite. Lisez-la. Nous abrégeons.

\* \* \*

Adresse :

Lutry, 28 mai 1845. L. P.

351 P. P.

Mademoiselle  
Mademoiselle  
Mademoiselle Rouge, Jeanne-Charlotte, élève-  
Institutrice à l'École-Normale, en pension chez  
Madame Robellaz, marchande, descente de St-  
François, à droite à  
Lausanne.

Collège des Cornes, 26<sup>e</sup> Mai 1845.

Bonne Charlotte, bien affectionnée pupille !

Je prends la plume pour penser l'écrire une lettre, mais quand je réfléchis à tout ce qui se succède bien rapidement dans mon cœur, elle tombe presque et s'échappe d'entre mes mains. Pour quelle raison, me répondras-tu ? La voici : Précisément parce que je crois mes lettres, ou leur contenu est venu jeter le trouble entre moi et toi, et tes parents. C'est là un fait que je crois positif. Cependant lors même comme je le présume que ce serait une vérité exacte et vraie, laquelle tu ne l'ignorais pas, et que je t'en suppliais de me la déclarer, je n'ai pas le bonheur de pouvoir me flatter que tu voulusses bien me l'avouer. — Il est très possible même, car on le dirait chaque fois que l'occasion s'en présente, malheureusement bien rarement pour moi, que dis-je tu n'oses me parler qu'avec beaucoup de prudence ou de circonspection. — Ce sont là quelques unes des principales raisons qui me mettent dans un état de pénible anxiété en pensant et ne sachant si je dois et s'il m'est encore donné d'entretenir avec toi cette petite correspondance qui me serait si douce ou si peut-être même je ne ferais pas mieux, ce qui me serait bien pénible, de la suspendre ou de l'abandonner !...

A cet égard bien chère enfant, tu me diras quelque chose.

Cela étant dit de l'assez pénible position où je me trouve de s'avoir s'il pourrait m'être encore donné de continuer à l'écrire, privation qui me serait pénible, je continuerai néanmoins dans cet état d'incertitude de te dire que la principale raison d'un autre côté qui m'oblige de t'adresser celle-ci, désirant bien que tu la recuses pour agréable, est la peine que j'ai éprouvée, lorsque tu es venue me visiter dernièrement. Le peu de tems que j'ai passé avec toi ne peut nullement compenser l'intérêt que je prends à ta personne qui m'intéresse et qui m'est si chère et si précieuse ! — Deux heures de tems que j'ai été avec toi depuis le retour de mon collègue a été un tems trop concis, un terme de tems trop raccourci. Quand vous avez voulu partir que je te proposais de rester, quand ce n'aurait été qu'une heure de tems après ta mère, cela m'aurait encore fait plaisir, car le